



**PROCES VERBAL DE COMITE DIRECTEUR FFCC 2023 – N°4**

DATE DU CD	18 Septembre 2023 à 18h30
EMETTEUR	Mr Le Président / Nicolas TRIOL
REDACTEUR	Madame la Secrétaire FFCC / Marie José QUEREL
DESTINATAIRES	Mesdames et Messieurs les élus du Comité Directeur
Membres présents :  <b>19</b>	Nicolas TRIOL - Joël DIJON – Marie José QUEREL - Inès HUGON - Benjamin BLANC - Représentant la Fédération des Manadiers Patrick LAURENT - Cathy BLANCHARD - Jacques BOISSIER - Chantal BOURELLY - Laura CAVALLINI - Serge DELESTY - Hubert ESPELLY - Monique GIMENEZ - Alain LYON - Président A.P.C.C Nicolas MANCHON - Gérald RADO - Valérie THER - Youssef ZEKRAOUI Vincent MARIGNAN (sans droit de vote, cooptation prochaine AG)  <u>Invités sans droit de vote :</u> Cyril GARCIA - CTS FFCC Adile BENAFITOU – Gestionnaire « compétition et calendrier » (excusé) Boris LOGIER - Comité Directeur de la Jeunesse
Membres absents et représentés :  <b>6</b>	<b>Alain FOUCHARAN</b> (procuration donnée)- <b>Stéphane IOCHUM</b> (procuration donnée) - <b>Éric MAURAS</b> (procuration donnée) <b>Christel BESSER</b> (procuration donnée)- <b>Patrick GARCIA</b> (procuration donnée) - <b>Mathieu LAPIERE</b> (procuration donnée)
Membres absents non représentés :  <b>9</b>	<b>Magalie RENAUD - Christophe PELLENC – Serge GARCIA - Romain FOUQUE - Hedi CHEBAIKI - Raoul MAILHAN- Myriam NESTI - Jean Marie VENTURA (excusé) - Vincent RIBERA</b>
Quorum pour délibérer	<b>Plus d'1/3 des membres présents.</b> Quorum conforme pour délibérer

Le Président Nicolas TRIOL ouvre la séance à 18h36

**DELIBERATIONS ET DECISIONS**

	<b>Quorum</b>
Proposition à l'initiative de	Président de la FFCC Nicolas TRIOL
Proposition de Délibération	<p>Le Comité directeur est composé de 34 membres élus</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 19 membres présents</li> <li>➤ 6 membres absents et représentés (procurations)</li> <li>➤ 9 membres absents non représentés</li> </ul> <p>Le Quorum pour délibérer est atteint (minimum 12), le Comité Directeur peut donc dérouler l'ordre du jour et délibérer.</p> <p><u>Article 13 des Statuts FFCC.</u></p> <p>Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.</p>

	Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés ; la voix du Président étant prépondérante en cas d'égalité de voix Le Comité Directeur peut valablement délibérer sur les points soumis à l'ordre du jour
--	---

<b>Sujet N°1</b>	<b>Approbation du P.V du Comité Directeur du 02 Août 2023</b>
Proposition à l'initiative de	Président de la FFCC Nicolas TRIOL
Proposition de délibération	La Secrétaire Générale FFCC Marie José QUEREL propose de délibérer sur le PV du Comité Directeur du 02 Août 2023 (envoyé par mail dans la convocation)
Délibération	CONTRE : 0
	ABSTENTION : 0
	POUR : <b>24</b>
Décision	Le P.V du Comité Directeur du 02 Août est : <b>Approuvé à l'Unanimité</b>
Actions à mettre en place	Publication site FFCC
Délais de mise en place	Immédiat
Qui contribue	Président FFCC Nicolas TRIOL/ Secrétaire Générale FFCC Marie José QUEREL/ Salariée FFCC Karine ROUX
Comment on communique	Publication site FFCC

<b>Sujet N°2</b>	<b>Pré-bilan saison 2023. Bilan course de Ligues - Taureaux Jeunes – Analyse Prévisions effectifs</b>
Proposition à l'initiative de	Président de la FFCC Nicolas TRIOL
Proposition de délibération	Après analyse des chiffres de fréquentation des arènes, celle-ci a progressé de 10 % par rapport à 2022 et 20 % par rapport à 2019 (avant COVID) Les courses de Ligues 2023 ont été globalement de meilleure qualité avec des stagiaires beaucoup plus appliqués à bien faire, et à donner le meilleur d'eux même.  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Moins de blessures cette saison, car moins sollicités.</li> </ul> Le C.TS. Cyril Garcia fait part du manque de tourneurs disponibles, pour ces courses. On espère que pour la saison 2024 ce problème soit réglé.  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dans le but d'accepter le changement de catégorie avec plus de facilité, projet de pré-sélection cornes nues de Septembre à Octobre pour les élèves raseteurs avant le passage au niveau supérieur, moment difficile pour les stagiaires en début de saison.</li> </ul> Il est proposé de maintenir le même nombre de course de ligue en 2024
Délibération	CONTRE : 0
	ABSTENTION : 0
	POUR : <b>24</b>
Décision	Le Bilan course de Ligues et Taureaux Jeunes et Prévision de l'effectif stagiaire sont: <b>Approuvés à l'unanimité</b>
Actions à mettre en place	Réunion de la commission « Sportive/Ecole » FFCC avec le CTS
Délais de mise en place	Saison 2024
Qui contribue	Le Président Nicolas TRIOL/ La commission « Calendrier » FFCC
Comment on communique	Calendrier prévisionnel FFCC

<b>Sujet N°3</b>	<b>Analyse réforme calendrier – Projet de règles du calendrier courses FFCC saison 2024 – Présentation – Echanges - Approbation</b>
Proposition à l'initiative de	Président de la FFCC Nicolas TRIOL
Proposition de Délibération	<u>Rappel des règles validées pour la saison des courses camarguaises 2023 :</u>  <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maximum 8 Courses toutes catégories par journée</li> <li>➤ Maximum 2 Courses As par journée</li> <li>➤ Maximum 4 Courses Avenir par journée (Pas de gratuité le dimanche)</li> <li>➤ Maximum 40 Courses par semaine</li> <li>➤ Maximum 1 course par jour dans une arène (jour ou nuit)</li> </ul>

	<p><u>Après présentation et échanges, proposition des mêmes règles d'attribution pour la saison 2024</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 Course de Ligue les Mercredis</li> <li>➤ 2 Courses de Ligues les Vendredis</li> <li>➤ 1 Course de Ligues les Samedis</li> </ul> <p><u>Courses de Taureau Jeunes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ En remplacement des ligues non attribuées</li> <li>➤ En remplacement des courses Avenir non attribuées</li> <li>➤ Quand le calendrier le permet</li> </ul> <p><u>Courses Catégorie AVENIR</u></p> <p>Maintien du nombre de courses Avenir par organisateur que celles accordées en 2023</p> <p><b><u>PROGRAMMATION PENDANT ET EN CONCURRENCE AVEC LES FETES VOTIVES :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Du 1er juillet au 31 Août, aucun organisateur ne peut programmer de Courses Avenir hors cadre de sa fête votive et hors trophées historiques catégorie Avenir programmés sur plusieurs journées</li> <li>➤ Pour les autres fêtes votives avant le 1er juillet et après le 31 août, les courses Avenir sont prioritaires au calendrier s'il y a dépassement des objectifs validées.</li> </ul> <p><b><u>MAXIMUM DE COURSES A L'AVENIR PAR FETE VOTIVE :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maximum 3 courses Avenir par fête votive de 5 jours et plus (en cumul de tous les organisateurs de la ville ou du village)</li> <li>➤ Maximum 2 courses Avenir par fête votive de moins de 5 jours (en cumul de tous les organisateurs de la ville ou du village)</li> </ul> <p><b><u>COURSES GRATUITES :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les Courses Avenir gratuites programmées les dimanches du 1er juillet au 31 Août, ne pourront être programmées qu'en Courses de Taureaux Jeunes ou devenir payantes.</li> </ul> <p><b><u>PISTES NON PRIORITAIRES :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les Organisateurs dans les Pistes de catégorie A ne sont pas prioritaires pour l'organisation de Courses à l'Avenir si les objectifs sont dépassés</li> </ul> <p><b><u>COURSES AUX AS</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maximum 2 courses par journée : 1 Paca et 1 Occitanie</li> </ul> <p>Le formulaire « Calendrier courses » saison 2024 sera envoyé aux organisateurs cette semaine Il est proposé de passer aux votes les propositions des règles d'attribution pour le calendrier courses 2024</p>
Délibération	<p>CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 24</p>
Décision	<p>L'analyse de la réforme du calendrier, le renouvellement à l'identique des règles du calendrier saison 2024 sont : <b>Approuvés à l'Unanimité</b></p>
Actions à mettre en place	Préparation du courrier et formulaire de courses 2024

Délai de mise en place	immédiat
Qui contribue	Le Président Nicolas TRIOL/La commission « Calendrier » FFCC
Comment on communique	Communiqué aux organisateurs et envoi du formulaire courses 2024

<b>Sujet N°4</b>	<b>Problématiques sur les entraînements payants des écoles de raseurs fédérales – Dimension commerciale- Présentation – Echanges - Approbation</b>
Proposition à l'initiative de	Président de la FFCC Nicolas TRIOL
Proposition de Délibération	<p>Une problématique s'installe insidieusement sur les entraînements payants des écoles de raseurs, proposés par quelques organisateurs.</p> <p>Un support papier a été communiqué aux élus du comité directeur montrant diverses affiches qui circulent sur les réseaux sociaux, avec des manades ou organisateurs non licenciés et qui viennent en concurrence directe, lorsqu'elles celle-ci se déroulent le samedi après-midi ou en nocturne, avec les organisateurs qui ont programmés leurs courses au calendrier fédéral,</p> <p>De plus sur ces affiches, les intitulés « Course Camarguaise » sont trompeurs et utilisés à des fins commerciales ce qui peut induire en erreur les touristes venant sur notre territoire qui assistent à un entraînement ce qui n'est pas représentatif d'une course camarguaise avec des sportifs confirmés.</p> <p>Il est proposé de remettre un cadre, avec une modification des articles du règlement sportif après consultation de notre avocat du sport.</p> <p>Une affiche type fédérale pourrait être proposée aux organisateurs de ce type de courses.</p> <p>Le Bureau fédéral va se pencher sur le sujet et faire une proposition aux élus lors d'un prochain comité directeur.</p>
Délibération	<p>CONTRE : 0</p> <p>ABSTENTION : 0</p> <p>POUR : <b>24</b></p>
Décision	La problématique sur les entraînements payants des écoles de raseurs, et la proposition d'affiche type fédérale sont : <b>Approuvées à l'Unanimité</b>
Qui contribue	Le Président Nicolas TRIOL/Le Bureau Fédéral
Comment on communique	Prochain Comité Directeur

<b>Sujet N°5</b>	<b>Projet d'évolution – Soirée des Prestiges 2023</b>
Proposition à l'initiative de	Président de la FFCC Nicolas TRIOL
Proposition de Délibération	<p>Pour la saison 2023, le fonctionnement de la Soirée des Prestiges va être revu, sous un modèle plus réduit pour mieux maîtriser le cout de cette soirée</p> <p>Remise d'une dizaine de prix avec priorité aux sportifs et manades suivi d'un apéritif dinatoire clôturera la soirée</p> <p>Après recherche, la ville de Lunel peut mettre à disposition, la salle Brassens située à côté des arènes.</p>
Pas de Délibération	<p>CONTRE : /</p> <p>ABSTENTION : /</p> <p>POUR : /</p>
Pas de Décision	<b>Ce sujet est présenté à titre d'information et n'appelle pas aux votes les élus (es) du Comité Directeur</b>
Qui contribue	Le Président Nicolas TRIOL
Comment on communique	RAS

<b>Sujet N°6</b>	<b>Echanges sur sujets divers</b>
Proposition à l'initiative de	Président de la FFCC Nicolas TRIOL
Proposition de Délibération	<p>➤ <u>120 ans de la manade RAYNAUD</u></p>

Nicolas Triol et Geoffrey Sabatier se sont rendus aux à la réunion de préparation de cet anniversaire, qui sera organisée par la mairie des Saintes Maries de la Mer et la famille Raynaud lors de la traditionnelle course complète début avril 2024

La fédération sera présente également avec le pôle transmission :

- Casques de réalité virtuelle
- Arène gonflable
- Exposition

➤ Courrier du Ministère des Sports

Le Ministère des Sports a adressé un courrier à toutes les fédérations sportives concernant la réforme des statuts. Pour certaines, ces modifications doivent être apportées au plus tôt le 31 décembre 2023

- Modifications de divers articles
- Parité
- Non cumul des mandats des Présidents

Nous allons nous rapprocher de notre avocat du Sport pour de plus amples renseignements

➤ Association des Présidents de Courses Camarguaises

Afin d'harmoniser les pratiques et renforcer le rôle du Président de course, la FFC prévoit l'organisation d'un séminaire « Spécial Présidents » avant la saison 2024 avec tous les présidents de courses.

➤ Suivi des feuilles de course

Les lundis matins, elles sont traitées par un membre de la commission d'instruction disciplinaire qui relève les différentes annotations et les transmet à la commission de discipline de 1<sup>ère</sup> instance pour traitement

➤ Réunion à prévoir

Une réunion pourrait être programmée avec la fédération, la fédération des manadiers et les services vétérinaires concernant l'obligation du port des boucles en courses camarguaises.

➤ Finales des Ligues 2023

Après avoir vu courir les taureaux tout au long de la saison, le CTS Cyril Garcia a fait sa sélection pour les finales de Salins de Giraud et Marguerittes. Pour les stagiaires la liste sera finalisée prochainement

➤ Blessures des raseteurs saison 2023

Le retour nous est fait sur les pistes trop « dures » ou trop « souples » et sur la prise en charge des sportifs lors de coups de cornes. L'association des raseteurs, devrait nous faire un retour par mail avec les pistes à vérifier par la commission « sécurité »

➤ Parcours de formation des présidents de courses camarguaises

Un retour sur la saison 2023 sera fait au prochain comité directeur par le président de l'Association des Présidents de Courses Camarguaises Nicolas Manchon.

➤ Inauguration de l'exposition itinérante fédérale

L'inauguration de cette magnifique exposition itinérante fédérale, aura lieu lors de la Finale du Trophée Pescalune le 29 octobre 2023 à Lunel salle des Trophées.

A la demande de Valérie THER présidente de la commission « Formation » FFCC elle pourrait être installée lors de la dernière journée de formation des stagiaires au Centre de découverte du Scamandre

CONTRE : /

Pas de Délibération	ABSTENTION : / POUR : /
Pas de Décision	<b>Ces sujets sont présentés à titre d'information et n'appellent pas aux votes les élus (es) du Comité Directeur</b>
Qui contribue	RAS
Comment on communique	Invitations pour l'inauguration

Le Président Nicolas TRIOL clôt la séance à 20h05

La Secrétaire Générale FFCC  
Marie José QUEREL

